

COMMISSION FRANCAISE DES STANDARDS

ASSOCIATION NATIONALE DES JUGES AVICOLES

Président

Pierre DELAMBRE
39 bis rue d'Estienne d'Orves
92140 CLAMART

Secrétaire

Marylène LE GOFF
Kervoréden
29500 ERGUE GABERIC

Ergué-Gabéric, le 15 janvier 2019

Objet : Homologation de la Brahma GR gris perle maillé doré clair

Monsieur Nicolas FONTAINE
18240 LERE

Monsieur,

Suite à la réunion de la commission des standards à PARIS le samedi 12 janvier 2019, les membres présents ont examiné la demande d'homologation de **la Brahma GR gris perle maillé doré clair**.

Les animaux présentés à l'exposition de Limoges le 20/10/2018 étaient conformes au standard en type, coloris de fond et maillage. Il faudra tenir compte des remarques émises par les juges, améliorer la masse, le volume et la hauteur.

A l'unanimité des membres présents, la commission des standards émet un **avis favorable** quant à cette 1ère année du processus d'homologation. Il faudra représenter en 2019, 8 sujets (jeunes et adultes, et des 2 sexes) pour la 2^{ème} année.

Nous vous rappelons que pour les homologations, vous devez inscrire vos sujets à l'exposition sous la mention « **NCP** », c'est-à-dire Ne Concourt Pas et qu'il faut au moins 2 juges membres de la commission des standards. Les homologations dans la mesure du possible, devraient avoir lieu lors des championnats nationaux des clubs. Mais l'année civile de la nationale FFV, toutes les homologations auront lieu **obligatoirement** lors de cette exposition.

Vous devrez me faire part de l'exposition choisie pour l'homologation, au moins 3 mois à l'avance. Les expositions retenues pour les présentations des homologations sont : Moulins(03)--Verdun(55)-Andrézieux(42)—Langon(33)—Nantes(44)—Woincourt(60)—Mulhouse(68)

Le Président
Pierre DELAMBRE

La secrétaire
Marylène LE GOFF

Membres de la commission des standards

ASSELIN Arnaud Les Camains 45260 CHAILLY en Gatinais DUTTELHEIM	CHAUMEIL Alain 6 rue de la plante 785340 Olonne/Mer	DULIEU Jacques 10 impasse Brunehaut 59620 Aulnoye Aymeries	GRAUSS Roland 26 rue du Verger 67120
--------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------

PERIQUET Jean Claude 3 hameau de Pierreville 55400 GINCREY	RE Anthony 4 Blaye Sud 33113 ORIGNE	TERKI Franck 175 r Combertault 21200BEAUNE	SAUZEDDE Jean Luc Rue de la Concordance 63100 Clermont
------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------	--------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

COMMISSION FRANCAISE DES STANDARDS

ASSOCIATION NATIONALE DES JUGES AVICOLES

Président

Pierre DELAMBRE
39 bis rue d'Estienne d'Orves
92140 CLAMART

Secrétaire

Marylène LE GOFF
Kervoréden
29500 ERGUE GABERIC

Ergué-Gabéric, le 15 janvier 2019

Objet : Homologation de la Brahma GR noir caillouté

Monsieur Nicolas FONTAINE
18240 LERE

Monsieur,

Suite à la réunion de la commission des standards à PARIS le samedi 12 janvier 2019, les membres présents ont examiné la demande d'homologation de **la Brahma GR noir caillouté**.

Les animaux présentés à l'exposition de Limoges le 20/10/2018 étaient conformes au standard en type, coloris de fond et cailloutage. Il faudra tenir compte des remarques émises par les juges, améliorer la masse, le volume, attention présence d'ailes fendues.

A l'unanimité des membres présents, la commission des standards émet un **avis favorable** quant à cette 1ère année du processus d'homologation. Il faudra représenter en 2019, 8 sujets (jeunes et adultes, et des 2 sexes) pour la 2^{ème} année.

Nous vous rappelons que pour les homologations, vous devez inscrire vos sujets à l'exposition sous la mention « **NCP** », c'est-à-dire Ne Concourt Pas et qu'il faut au moins 2 juges membres de la commission des standards. Les homologations dans la mesure du possible, devraient avoir lieu lors des championnats nationaux des clubs. Mais l'année civile de la nationale FFV, toutes les homologations auront lieu **obligatoirement** lors de cette exposition.

Vous devrez me faire part de l'exposition choisie pour l'homologation, au moins 3 mois à l'avance. Les expositions retenues pour les présentations des homologations sont : Moulins(03)--Verdun(55)-Andrézieux(42)—Langon(33)—Nantes(44)—Woincourt(60)—Mulhouse(68)

Le Président
Pierre DELAMBRE

La secrétaire
Marylène LE GOFF

Membres de la commission des standards

ASSELIN Arnaud Les Camains 45260 CHAILLY en Gatinais DUTTELHEIM	CHAUMEIL Alain 6 rue de la plante 785340 Olonne/Mer	DULIEU Jacques 10 impasse Brunehaut 59620 Aulnoye Aymeries	GRAUSS Roland 26 rue du Verger 67120
--------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------

PERIQUET Jean Claude 3 hameau de Pierreville 55400 GINCREY	RE Anthony 4 Blaye Sud 33113 ORIGNE	TERKI Franck 175 r Combertault 21200BEAUNE	SAUZEDDE Jean Luc Rue de la Concordance 63100 Clermont
------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------	--------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------